



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5020011

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

CONTRAT 11137
N/REF : 2/02/2025 0H29 C:024743 I:27320
V/REF : Contrat N°011137 du 01/01/2018

P3 DAGNEUX
C/O WORKMAN TURNBULL
47 RUE DE LA CHAUSSEE D'ANTIN
75009 PARIS

IMMEUBLE : DASCHER/DAGNEUX 2
Z.I LES CHATRIERES
555 RUE DE LA CRAZ
01120 DAGNEUX

Vaulx en Velin, le 01 Février 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE N555 - VANNES COUPURE - CONTACTER MME TALBOT-TEL 06 84759843

MOTIF : REDEVANCE ANNUELLE

Donneur d'ordre : M. A. CALMEIL

RESEAU EAUX PLUVIALES VOIRIE (HORS RESEAU DES EAUX DE TOITURE) :
- POMPAGE - NETTOYAGE - CURAGE DE TOUTES LES GRILLES EAUX PLUVIALES SUR
LES PARKINGS EXTERIEURS COTE ESTE T OUEST AINSI QU'AU NIVEAU DES
2 QUAIS DE CHRAGEMENT COTE SUD (OKAIDI) ET COTE NORD (DASCHER).
1 FOIS / AN

VANNES DE COUPURE MOTORISÉES (2 UNITÉS SITUÉES A L'ENTREE DU BASSIN
ETANCHE ET A L'ENTREE DU BASSIN D'INFILTRATION) :
- MANIPULATION DES VANNES (OUVERTURE - FERMETURE COMPLETE)
- NETTOYAGE DU SIEGE DES VANNES, DE TOUS LES ELEMENTS POUVANT ENTRAVER
LA MANIPULATION DE LA PELLE
- NETTOYAGE DE LA VIS DE MANOEUVRE, DU PALIER, DE L'ECROU EN BRONZE ET
DES GLISSIERES AVEC GALETS
- GRAISSAGE TOUTES LES SURFACES DE CONTACT AINSI QUE LES JOINTS (A
REPLACER SI NECESSAIRE - FACTURATION EN SUS)
2 FOIS/AN

BASSIN DE RETENTION (2600M3) :
- MISE EN PLACE DE 2 VEHICULES
- NETTOYAGE HAUTE PRESSION DU BASSIN DE RETENTION TOILE PVC ETANCHE
- ASPIRATION DES DECHETS
1 FOIS / AN

FOSSE DE RELEVAGE DES EAUX PLUVIALES VOIRIE EN AVAL DU BASSIN ETANCHE :
- POMPAGE - NETTOYAGE DE LA FOSSE DE RELEVAGE
1 FOIS / AN
- CONTROLE DES POMPES, FLOTTEURS, TABLEAU ELECTRIQUE, GUIDES ,
ALIMENTATIONS ET CONTACTEURS
2 FOIS / AN

SEPARATEUR HYDROCARBURES :

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

- POMPAGE - NETTOYAGE DU DECANTEUR/SEPARATEUR D'HYDROCARBURES
- TRANSPORT DES RESIDUS POUR DESTRUCTION DANS UNE UNITE SPECIALISEE
(FACTURATION DES DECHETS AU TONNAGE REELLEMENT EVACUE EN SUS)

1 FOIS / AN

FOSSE DE RELEVAGE DES EAUX USÉES :

- POMPAGE - NETTOYAGE ET DESINFECTION DE LA FOSSE DE RELEVAGE
EAUX USEES - EAUX VANNES

1 FOIS / AN

- CONTROLE DES POMPES, FLOTTEURS, TABLEAU ELECTRIQUE, GUIDES,
ALIMENTATIONS ET CONTACTEURS

2 FOIS / AN

OBSERVATIONS :

- LES DECHETS LIQUIDES HYDROCARBURES SERONT FACTURES AU TONNAGE REEL
SUR LA BASE DE 210 EUR HT / TONNE
- UN SYSTEME DE DEGRILLAGE DEVRA ETRE MIS EN PLACE EN SORTIE DE BASSIN
ETANCHE AFIN DE PROTEGER LA POMPE DE RELEVAGE (DEVIS EN COURS)

FACTURATION : la redevance sera facturée le 1er Février de chaque année
et payable a 30 jours.

Le prix du présent contrat est révisé conformément a nos accords.
Date d'effet du contrat : voir date indiquée apres l'indice de base.

FORMULE DE REVISION APPLIQUEE :

$$P' = P_0 (0,15 + 0,85 \frac{ICHTrev-TS1'}{ICHTrev-TS1})$$

P' Prix révisé H.T.

P₀ Prix contractuel H.T.

ICHTrev-TS1 est l'indice du cout Horaire du travail révisé - Tous salariés
publié par l'INSEE
connu a la date d'effet du Contrat

ICHTrev-TS1' est le dernier indice connu a la date de révision

Date de derniere révision des prix : 1/01/2025

Prix de base du contrat : 6555,00

Indice ICHTrev-TS1 Mois de l'indice de base : 07/2017 Valeur : 119,1
Mois de l'indice de révision : 09/2024 Valeur : 141,4

Quantité	Descriptif	Nb.Inter	P.U. HT	
1,00	Curage hydraulique EP Voirie	1/AN	1831,22	1831,22
1,00	Entretien/contrôle vannes de coupure	2/AN	805,50	805,50
1,00	Nettoyage HP Bassin Rétention	1/AN	2063,02	2063,02
1,00	Entretien Fosse relevage EP	1/AN	475,19	475,19



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5020011

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

Quantité	Descriptif	Nb.Inter	P.U. HT	
1,00	Contrôle de la pompe EP	2/AN	405,65	405,65
1,00	Entretien Séparateur Hydrocarbures	1/AN	880,84	880,84
1,00	Entretien Fosse relevage EU	1/AN	579,50	579,50
1,00	Contrôle des pompes EU	2/AN	556,32	556,32
TOTAL H.T.				7597,24
T.V.A. a 20,00%				1519,44
TOTAL T.T.C.En EURO				9116,68

Valeur en votre règlement au 31 Mars 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.